

EDM ÉLECTRICITÉ DE MAYOTTE

consultation du public en vue de l'implantation de la centrale de Longoni

Annonce n° 2257
Type Avis au public
Parution web 10/06/2026
Parution print 10/06/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260610.pdf)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Direction des Relations avec les Collectivités Locales

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population que la consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue de l'implantation de la centrale de Longoni, sur le territoire de la commune de Koungou, aura lieu :

du lundi 8 juin au mercredi 9 septembre 2026 inclus

Ce projet consiste principalement en l'installation de trois nouveaux moteurs de production d'une puissance thermique cumulée d'environ 126 MWth, l'extension des bâtiments techniques et l'extension des installations de stockage de carburant, visant à sécuriser l'approvisionnement électrique du département de Mayotte.

Le dossier relatif à la demande d'autorisation environnementale sera consultable :

- sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : <https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2026>
- sur le site du registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/extension-centrale-edm-longoni>
- à la mairie annexe de Koungou, située à Majicavo-Koropa

Les permanences se tiendront au sein de la Mairie Annexe de Koungou, située à Majicavo-Koropa (54 rue du commerce, 97690 Koungou) aux dates et heures suivantes :

- 1- le 08 juin 2026, de 8h à 11h**
- 2- le 17 juin 2026, de 13h à 16h**
- 3- le 26 juin 2026, de 8h à 11h**
- 4- le 7 juillet 2026, de 13h à 16h**
- 5- le 17 juillet 2026, de 8h à 11h**
- 6- le 27 juillet 2026, de 13h à 16h**
- 7- le 6 août 2026, de 8h à 11h**
- 8- le 17 août 2026, de 13h à 16h**
- 9- le 27 août 2026, de 8h à 11h**
- 10- le 09 septembre 2026, de 13h à 16h**

En parallèle, le public est invité à se présenter aux réunions publiques d'ouverture et de clôture qui se tiendront à l'IFPR (Institut de Formation Polyvalent Régional) situé au 83 rue Maoré, ZI Vallée 3 Longoni, 97690 Koungou (au-dessus de

Mayotte Armature Industrie) aux dates et heures suivantes :

- **réunion publique d'ouverture : vendredi 12 juin 2026, à partir de 13h30,**
- **réunion publique de clôture : vendredi 04 septembre 2026, à partir de 13h30**

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre papier mis à disposition au sein de la mairie annexe de Koungou (à Majicavo-Koropa) aux heures d'ouverture et d'accueil du public, ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/extension-centrale-edm-longoni>

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie annexe de Koungou située à Majicavo-Koropa, à l'attention du président de la commission d'enquête et portant a minima la mention « *Enquête publique – Centrale EDM de Longoni* ».

Les informations relatives au projet peuvent être demandées à l'adresse mail suivante : projet-extension-longoni@electricitedemayotte.com

Le
prefet
du Gouvernement

délégué

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.